



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 17 janvier 2012 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFALT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général, et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Nicole Rheault, décédée le 2 janvier 2012 à l'âge de 67 ans ;
- Madame Marie-Ange Gauthier, décédée le 13 janvier 2012 à l'âge de 93 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2012-01-001 ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE modifier l'article 12 de l'ordre du jour « MRC Thérèse-De Blainville – Prévisions budgétaires 2012 et versement de la quote-part » par la correction du montant total de la dépense, soit « 176 723,29 \$ ».

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Madame Sylvie Couture

- Serait-il possible de payer les taxes municipales par carte de crédit ? (Serait disposée à payer les frais de 2 %).

RÉSOLUTION 2012-01-002
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter les procès-verbaux suivants :

- Séance ordinaire du 6 décembre 2011;
- Séance extraordinaire du 12 décembre 2011 à 19 h 30 – Adoption du budget;
- Séance extraordinaire, du 12 décembre 2011 à 20 h 52.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-003
RÈGLEMENT RV-1272-4-2 - ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 décembre 2011;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1272-4-2 modifiant le Règlement RV-1272-4 sur le contrôle des pesticides.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-004
RÈGLEMENT RV-1349-2-2 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 décembre 2011;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1349-2-2 modifiant le Règlement RV-1349-2 sur la location et l'utilisation des espaces publics municipaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-005
RÈGLEMENT RV-1513 - ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 décembre 2011;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1513 décrétant des travaux d'aménagement d'un trottoir à l'école Gabrielle-Roy et un emprunt au montant de 31 000 \$ à cette fin.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-006
RÈGLEMENT RV-1514 - ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 décembre 2011;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1514 décrétant des travaux dans les postes de pompage d'eaux usées, d'eau potable et le remplacement de charbon actif pour l'usine d'épuration et leur financement par emprunt au montant de 195 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-007
RÈGLEMENT RV-1516 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 décembre 2011;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1516 prévoyant l'établissement d'une étude de circulation du boulevard de la Grande-Allée entre les parties commerciale et industrielle de l'avenue des Grandes Tourelles et décrétant un emprunt au montant de 50 000 \$ à cette fin.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-008
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement tenue le 16 janvier 2012 pour les règlements suivants :

RV-1327-3 : Règlement RV-1327-3 modifiant à nouveau le Règlement RV-1327 décrétant des travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Ambroise-Lafortune (tronçon IV) et sur la rue Doris-Lussier (tronçon I) et un financement par emprunt. (modification du plan de taxation)

RV-1456-1 : Règlement RV-1456-1 modifiant le plan de taxation du Règlement RV-1456 décrétant des travaux d'éclairage et de pavage sur les rues Ambroise-Lafortune (tronçon IV) et Doris-Lussier (tronçon I) et leur financement par emprunt.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-009
RÈGLEMENT RV-1517 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1517 décrétant des travaux de réaménagement à l'hôtel de ville et aux ateliers municipaux et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2012-01-010
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 24 novembre au 21 décembre 2011 conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-011
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 novembre au 15 décembre 2011 montrant un total des activités de 3 773 617,28 \$.

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 366 269,80	
Activités financières d'investissement	1 087 383,09	
Total des chèques fournisseurs		3 453 652,89
Salaires – Dépenses	953 607,33	
Salaires - Déductions	(633 642,94)	
Total des salaires nets		319 964,39
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 773 617,28

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-012
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 19 décembre 2011, révisée le 20 décembre 2011, montrant un total de 179 931,28 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-013
INTÉRÊTS FINANCIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE prendre acte du dépôt au 10 janvier 2012 de toutes les déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux conformément aux articles 357 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

DE transmettre un avis du présent dépôt au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-014
CARTONS DE LECTURE D'EAU – FIXATION DE LA DATE D'AVIS DE NON-RÉCEPTION

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE fixer le 8 février 2012 comme étant la date à laquelle tout citoyen doit informer la Ville si ce dernier n'a pas reçu le carton de lecture d'eau et dans tous les cas où il aurait été perdu ou endommagé de manière à le rendre inutilisable.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-015
MRC THÉRÈSE-DE BLAINVILLE – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 ET VERSEMENT DE LA QUOTE-PART

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 de la MRC Thérèse-De Blainville;

D'autoriser le trésorier à verser la quote-part de la Ville au montant de 176 723,29 \$ réparti comme suit :

		<u>Poste budgétaire</u>
- Fonctionnement de la MRC	46 864,29 \$	02 691 00 920
- SODET (contribution de base)	124 309,00 \$	02 620 00 494
- SODET (contribution additionnelle)	1 200,00 \$	02 620 00 494
- Service covoiturage	4 350,00 \$	02 691 00 920

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-016
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE –
MODIFICATION À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE – DÉLAI DE
DÉNONCIATION**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand est partie à l'Entente intermunicipale relative à la création de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville;

ATTENDU que l'entente de création prend fin le 26 juillet 2013;

ATTENDU qu'il y a lieu d'apporter une modification à l'entente de création afin que le délai de dénonciation soit de quinze (15) mois au lieu de dix-huit (18) mois tel que stipulé à l'entente intermunicipale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter la modification ayant trait au délai de dénonciation de l'entente intermunicipale visant la création de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Boisbriand, l'entente de modification à l'entente intermunicipale relative à la création de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-017
ENTRAIDE DES SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS – SIGNATURE
D’UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente intermunicipale à intervenir avec les Villes Blainville, Boisbriand, Rosemère et Sainte-Thérèse, relative à l’entraide des services des travaux publics en situation d’urgence.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-018
AUTORISATION – CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES MARINGOUINS ET
DES MOUCHES NOIRES PIQUEUSES SUR LE TERRITOIRE DE LA
VILLE DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D’autoriser GDG Environnement ltée à demander un certificat d’autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs pour le contrôle biologique des maringouins et des mouches noires piqueuses sur le territoire de la Ville de Boisbriand, pour l’année 2012.

DE confirmer que ce projet ne contrevient à aucun règlement municipal en vigueur.

D’autoriser monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d’urbanisme, à signer tous les documents exigés en vertu de l’article 115.8 de la Loi sur la qualité de l’environnement, y compris l’attestation d’exactitude.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-019
FÊTE NATIONALE 2012 – CONSOMMATION DE BOISSONS
ALCOOLISÉES ET VENTE DE MARCHANDISE**

RPROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D’autoriser le Service des loisirs de la Ville de Boisbriand à vendre de la marchandise et des boissons alcoolisées lors de la fête Nationale 2012 qui se tiendra au parc René-Lévesque, le 23 juin 2012.

D’autoriser le Service des loisirs à obtenir tout permis nécessaire pour la vente et la consommation de boissons alcoolisées.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-020
INSCRIPTION – ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'inscription des conseillers municipaux suivants : Lyne Levert, Gilles Sauriol, Christine Beaudette, Patrick Thifault, Daniel Kaeser, Denis Hébert, Mario Lavallée, David McKinley ainsi que madame Marlene Cordato, mairesse, à assister aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec devant avoir lieu à Gatineau du 9 au 12 mai 2012.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer ces dépenses au poste budgétaire 02 110 00 496.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-021
RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION – 1134, RUE CABANA – BRIS DU
COMPTEUR D'EAU – DOSSIER R-849**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 5 573,36 \$ à SSQ Assurances, en règlement complet et final en capital, intérêts et frais, suite au bris du compteur d'eau survenu le ou vers le 17 juillet 2011 au 1134, rue Cabana. (Dossier R-849)

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 194 00 995.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-022
ADHÉSION – FADOQ DES LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'adhésion de la Ville à la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), pour l'année 2012 au coût de 550 \$ incluant toutes les taxes.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 710 06 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-023
RECONNAISSANCE DU PROGRAMME QUALITÉ LOGI-ÊTRE DU
RÉSEAU FADOQ DES LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE reconnaître le Programme Qualité-Logi-être du Réseau FADOQ des Laurentides dont l'objet est d'apprécier et qualifier les résidences privées pour personnes âgées sur le territoire des Laurentides, tel programme étant développé grâce à des fonds dédiés par le ministère de la Santé et des Services sociaux et par le ministère de la Famille et des Aînés du Québec.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-024
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 250 \$ à la FADOQ des Laurentides pour l'organisation du Festival sportif hivernal des Jeux d'hiver 50+ qui auront lieu entre le 31 janvier et le 5 février 2012;

B) 100 \$ à l'organisation des 15^e Jeux FADOQ des Laurentides qui auront lieu du 22 mai au 7 juin 2012 pour l'inscription du logo de la Ville de Boisbriand dans le Programme officiel des jeux de 2012;

D'imputer ces dépenses au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-025
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de novembre 2011 montrant un total mensuel de 2 788 262 \$ et un cumulatif de 28 881 840 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-026
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNES AU MUR – POSTES CANADA – 4570, RUE AMBROISE-
LAFORTUNE – ZONE I-1 461

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 décembre 2011 portant le numéro R-11-CU-2307 et conformément aux Règlements de PIIA RV-1358 et RV-1240-24, la demande de certificat d'autorisation d'enseignes au mur pour le projet « *Postes Canada* » au 4570, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 461 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails des enseignes au mur, révisés en date du 27 septembre 2011 (en 2 pages) dessins no : 1906488m1 et 1906488m2 et nouveau plan technique, profil etc. no 1906488m4, daté du 5 octobre 2011, préparés par Enseignes Transworld.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-027
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE SUR POTEAU COMMUNAUTAIRE – CENTRE DENTAIRE
PARADIS – LES NOTAIRES TURGEON, SANSOUCY, VALLIÈRES –
1150, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – ZONE C-2 259

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 décembre 2011 portant le numéro R-11-CU-2111 et conformément au Règlement de PIIA RV-1358, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne sur poteau communautaire pour le projet « *Centre dentaire Paradis / Les notaires Turgeon, Sansoucy, Vallières, Notaires* » au 1150, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone C-2 259 et plus amplement décrite aux plans, détails, simulation couleur et implantation de l'enseigne communautaire sur poteau, préparés par Gravure Mille-Îles en date du mois de novembre 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-028
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE AU MUR – LES PLAISIRS DU VIN – VIN EXPERT – 98,
CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 106

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 décembre 2011 portant le numéro R-11-CU-2306 et conformément aux Règlements de PIIA RV-1358 et RV-1240-17 la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « *Les Plaisirs du*

Vin – Vin Expert», au 98, chemin de la Grande-Côte dans la zone C-2 106 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne, préparés par Enseignes Image in Inc. en date du 24 novembre 2010, révision 2 en date du 28 septembre 2011 pour la page 1 et révision 3 en date du 27 octobre 2011 pour la page 2.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-029
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE SUR PYLÔNE – IMMO V.B. INC. – 4825 À 4915, RUE
AMBROISE-LAFORTUNE - ZONE I-1 460-2

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 décembre 2011 portant le numéro R-11-CU-2305 et conformément aux Règlements de PIIA RV-1358 et RV-1240-24, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne sur pylône pour le projet « *Immo V.B. inc.* » aux 4825 à 4915, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 460-2 et plus amplement décrite au plan d'implantation, daté du 20 septembre 2011, simulation datée du 16 juin 2010 et détails de l'enseigne sur pylône, préparés par Création Maryse Croteau inc. de Boisbriand, en date du 25 octobre 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-030
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE AU MUR – GESTION IMMOBILIÈRE DEBKOSKI ET
GIGUÈRE INC. (DG AVOCATS) – 4525, BOULEVARD DE LA GRANDE-
ALLÉE – ZONE C-2 442-1

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 décembre 2011 portant le numéro R-11-CU-2114 et conformément au Règlement de PIIA RV-1358, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Gestion Immobilière Debkoski et Giguère inc. (DG Avocats) » au 4525, boul. de la Grande-Allée, dans la zone C-2 442-1 et plus amplement décrite aux détails de l'enseigne, préparés par Optimum Graphique, comportant une page (sans date et numéro de dossier).

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-031
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION-
BÂTIMENT UNIFAMILIAL – 20, RUE JEAN-PIERRE-FERLAND – ZONE
R-1 209-2

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme du 7 décembre 2011 portant le numéro R-11-CU-2308 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et au Règlement RV-1240-12 (PIIA), la demande de permis de construction pour le bâtiment unifamilial à être implanté au 20, rue Jean-Pierre-Ferland, dans la zone R-1 209-2, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- 2 perspectives couleurs 3D (élévation avant et arrière), préparées par la firme SB Design;
- Plans d'architecture en 8 pages, préparés par la firme Rénova Plans, no contrat 11-243, daté du 15 septembre 2011;
- Un projet d'implantation préparé par Martin Larocque, arpenteur-géomètre de la firme Les arpenteurs-géomètres Gendron Lefebvre et Associés, daté du 1^{er} novembre 2011 sous la minute 2793.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-032
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION-
BÂTIMENT UNIFAMILIAL – 70, RUE JEAN-PIERRE-FERLAND – ZONE
R-1 209-2

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme du 7 décembre 2011 portant le numéro R-11-CU-2113 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et au Règlement RV-1240-12 (PIIA), la demande de permis de construction pour le bâtiment résidentiel unifamilial à être implanté au 70, rue Jean-Pierre-Ferland, dans la zone R-1 209-2 plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur; plans d'architecture en 6 pages, préparés par la firme Gaétan Gagnon, technologue, datés de novembre 2011;
- Projet d'implantation préparé par Luc Leblanc, arpenteur-géomètre, daté du 23 novembre 2011 et portant le numéro de minutes 110 327.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-033

APPUI AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – LOTS 2 502 724 ET 2 502 725

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'appuyer la demande d'autorisation présentée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le morcellement et l'aliénation des lots 2 502 724 et 2 502 725 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, pour morcellement et vente du lot 2 502 724.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-034

RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires pour le mois de décembre 2011, tel que dressé en vertu du Règlement RV-1497.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-035

ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

Jacynthe Dubé

Coordonnatrice loisirs au Service des loisirs, à compter du 18 janvier 2012 et ne devant pas dépasser le 28 avril 2012, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

Nicholas Constantin	Coordonnateur loisirs au Service des loisirs, à compter du 18 janvier 2012 et ne devant pas dépasser le 21 décembre 2012, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Rita Bydal	Préposée à l'aréna au Service des loisirs à compter du 18 janvier 2012 et ne devant pas dépasser le 16 juin 2012;
Sylvie Pépin	Préposée à la bibliothèque à compter du 18 janvier 2012 et ne devant pas dépasser le 24 novembre 2012;
Vincent Larose	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 18 janvier 2012 et ne devant pas dépasser le 6 octobre 2012;
Nancy Grandmont	Commis de bureau au Service des ressources humaines et de la paie à compter du 18 janvier 2012 et ne devant pas dépasser le 22 juin 2012;
Lynda Hébert	Commis à la réception au Service des travaux publics à compter du 18 janvier 2012 et ne devant pas dépasser le 21 décembre 2012;
Émilie Trudel	Commis au Service des travaux publics à compter du 18 janvier 2012 et ne devant pas dépasser le 21 décembre 2012;
David L. Lévesque	Journalier chauffeur au Service des travaux publics à compter du 18 janvier 2012 et ne devant pas dépasser le 23 juin 2012, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Maxime Couture Renaud Bertrand Simon Chapleau	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 18 janvier 2012 et ne devant pas dépasser le 5 mai 2012;

Nadia Caron

Secrétaire au Service d'urbanisme à compter du 18 janvier 2012 et ne devant pas dépasser le 5 mai 2012, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-036
POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – CRÉATION ET NOMINATION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser la création d'un poste permanent régulier à temps complet de directeur adjoint au Service des travaux publics;

DE nommer monsieur Martin Charest à ce poste à compter du 6 février 2012, le tout selon les termes et conditions énumérés au rapport de monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, du 22 décembre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-037
PERMANENCE – CHEF AUX OPÉRATIONS/PRÉVENTIONS RÉGULIER
À TEMPS COMPLET AU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE confirmer la permanence de monsieur Jean-Luc Groulx au poste de chef aux opérations/préventions régulier à temps complet au Service de sécurité incendie, à compter du 4 janvier 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-01-038
ENGAGEMENT – TECHNICIEN EN INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser l'engagement de monsieur Maxime Hutt au poste de technicien en informatique et bureautique syndiqué, régulier à temps complet au Service des technologies de l'information, à compter du 6 février 2012 selon les termes et conditions contenus au rapport du Service des ressources humaines et de la paie du 19 décembre 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-01-039
MESURES ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'entériner la mesure disciplinaire numéro 2011-06 prise à l'encontre d'un employé syndiqué.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Meilleurs vœux pour l'année 2012 ;
- Remercie les citoyens présents dans la salle malgré la température ;
- Brunch du partage a permis d'amasser la somme de 16 116 \$;
- Souligne la grande générosité des citoyens lors des campagnes de financement des organismes Campagne du panier d'épicerie populaire – Centraide – Moisson Basses Laurentides organisées pour la période des fêtes ;
- Fête familiale de l'hiver, les 3, 4 et 5 février 2012 – Conférence de presse à venir.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Meilleurs vœux pour l'année 2012 ;
- Invite les citoyens à jouer dehors – gratuité d'accès au parc du Domaine Vert – Plusieurs activités de plein air y sont offertes.

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Meilleurs vœux pour l'année 2012 ;
- Souhaite que la santé économique de la région soit au meilleur.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Meilleurs vœux pour l'année 2012 ;
- Retour sur le nouveau plan de signalisation pour le boulevard de la Grande-Allée à l'intersection du boulevard du Faubourg – Protection pour piétons et cyclistes ;
- Le 22 janvier 2012 – Compétition de la relève en patinage artistique à l'aréna de Boisbriand.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand – Soirée Gala méritas le 21 janvier 2012 – Félicitations aux entreprises finalistes pour le prix des bâtisseurs – Formatix et Pub City – Félicitations à tous les finalistes dans toutes les catégories ;
- Rappel des mesures prises pour les personnes du 3^e âge ;
- Meilleurs vœux de santé à monsieur Lachance, directeur général, qui est de retour après une convalescence.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Meilleurs vœux pour l'année 2012 ;
- Concours de photos – thème hivernal pour la carte de vœux 2012 de la Ville – se termine le 4 février 2012. La photo gagnante illustrera la prochaine carte de vœux de Noël de la Ville ;
- Petit Théâtre du Nord – Concours « Lettres d'amour », du 23 au 31 janvier 2012 . Vendredi, le 10 février 2012 à 18 h 30 au Restaurant Chez Milot se tiendra une soirée gourmande et théâtrale organisée par le Petit Théâtre du Nord.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Meilleurs vœux pour l'année 2012 ;

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Meilleurs vœux pour l'année 2012 et souligne l'importance de la santé ;
- Exprime ses doutes sur les mesures prises par le conseil concernant la nouvelle signalisation sur le boulevard de la Grande-Allée à l'intersection du boulevard du Faubourg. Est d'opinion que les interdictions de tourner à droite au feu rouge ne constituent pas nécessairement la meilleure mesure pour assurer la sécurité des piétons et la fluidité de la circulation ;
- Déploie que la séance d'adoption du budget n'était pas diffusée sur le site Web de la Ville alors que cette séance est très importante pour les citoyens. Fait le retour sur les points sur lesquels il était en désaccord et explique les raisons pour lesquelles il a enregistré sa dissidence lors de l'adoption du programme triennal des immobilisations.

Monsieur David McKinley, District Dion

- Meilleurs vœux pour l'année 2012 et souligne l'importance de la santé ;
- Retour sur les fêtes des employés de la Ville – Des Pionniers – Oasis des aînés – RGAB.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur André Bordeleau

- Aménagement paysager – boulevard de la Grande-Allée (projet).

RÉSOLUTION 2012-01-040 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE lever la séance à 20 h 17.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière